

Régime canadien de soins dentaires

Mises à jour

16 juin 2025

Privé et confidentiel



Adhérents et adhérentes de Santé complète souscrivant la couverture dentaire

12 derniers mois

TYPE DE RÉGIME INDIVIDUEL	% DE NOUVELLES ADHÉSIONS
Santé complète	68 %

Régime canadien de soins dentaires (RCSD)

MISES À JOUR RÉCENTES

Santé Canada a annoncé la phase finale de déploiement auprès des personnes de 18 à 64 ans. Ces dernières peuvent présenter une demande depuis **mai** et la couverture est offerte depuis le **1^{er} juin 2025**. Depuis le **30 mai 2025**, tous les Canadiens et Canadiennes admissibles de **18 ans** et plus peuvent présenter une demande pour le RCSD.



Les personnes inscrites au RCSD doivent renouveler leur adhésion avant le **1^{er} juin** afin d'éviter une interruption de leur couverture. Pour les personnes qui ne la renouvellent pas, la couverture prend fin le **30 juin**.



Détails de la couverture du RCSD

QUEL POURCENTAGE DES COÛTS EST-IL COUVERT?

Revenu familial net ajusté	Pourcentage couvert par le RCSD*
-------------------------------	-------------------------------------

Moins de 70 000 \$	100 %
--------------------	-------

Entre 70 000 \$ et 79 999 \$	60 %
------------------------------	------

Entre 80 000 \$ et 89 999 \$	40 %
------------------------------	------

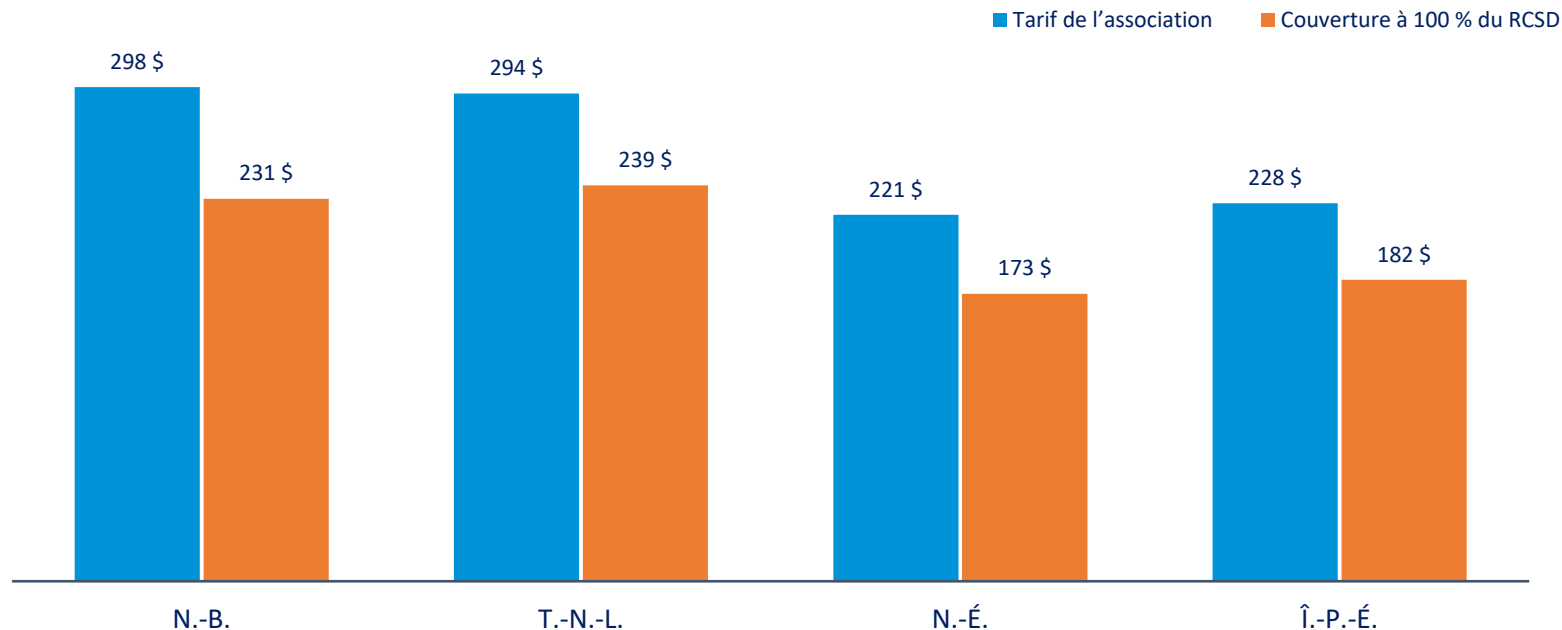
- Les tarifs couverts pour chaque service sont déterminés à l'échelle provinciale selon la grille tarifaire applicable.
- Les dentistes ne sont pas tenu(e)s d'établir leurs prix en fonction de cette grille tarifaire. Si un ou une dentiste facture des frais supérieurs aux frais autorisés pour un service, l'adhérent sera responsable de payer la différence.
- Même avec une couverture à 100 %, il se peut qu'un adhérent doive payer de sa poche pour des services dentaires standards.



*Le montant remboursé est calculé en fonction des tarifs admissibles établis par le RCSD pour les services dentaires couverts.

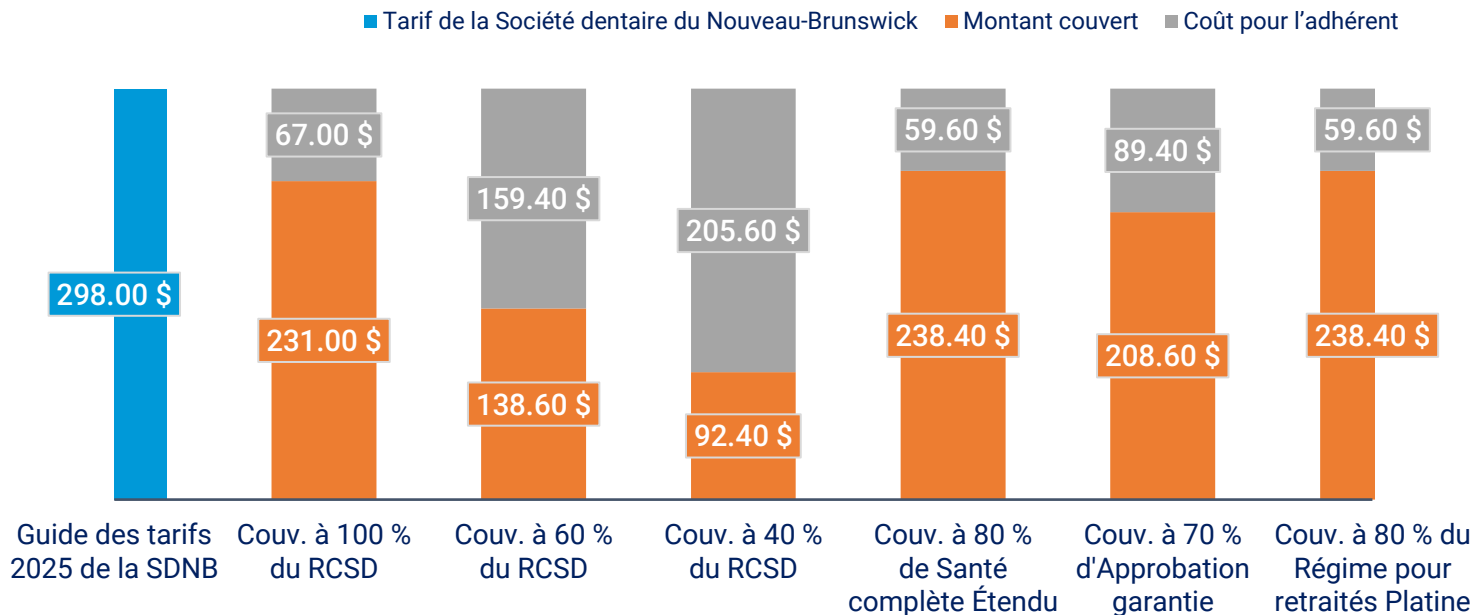
Tarifs établis par les associations provinciales et le RCSD

Comparaison des tarifs d'un **rendez-vous de rappel typique*** en 2025



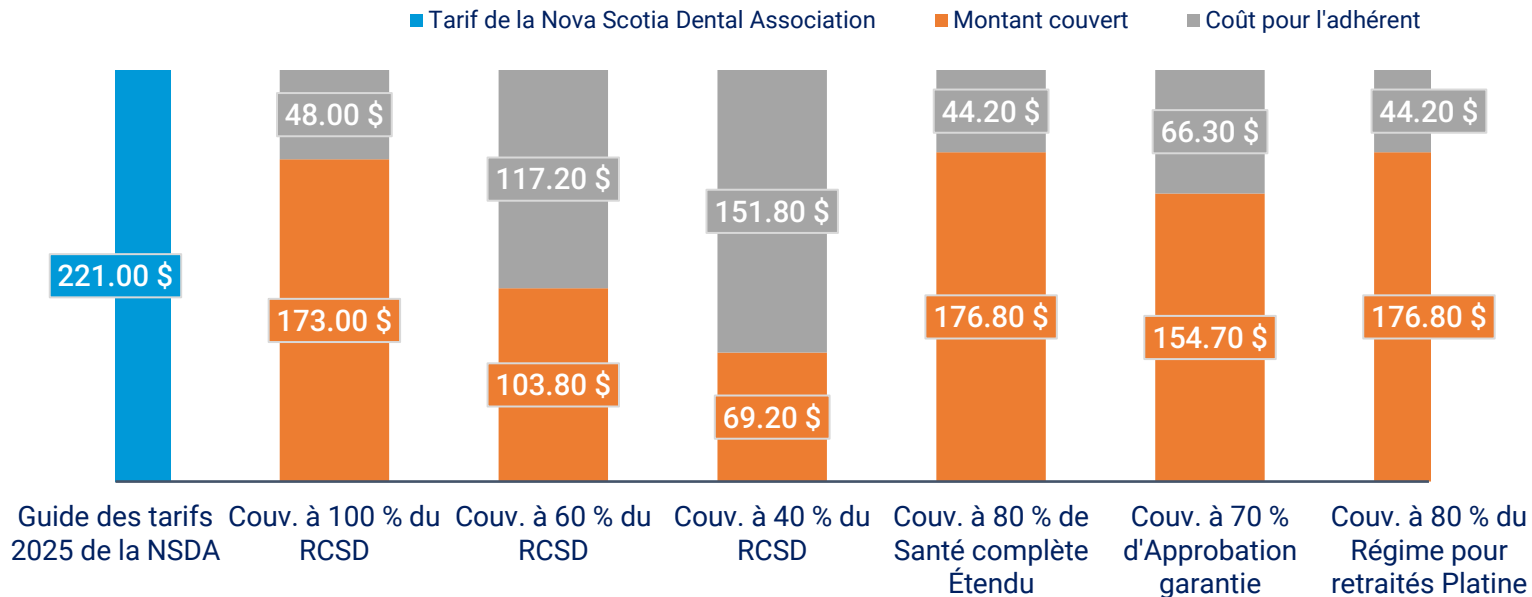
Comparaison des tarifs d'un rendez-vous de rappel typique* (Nouveau-Brunswick)

Couverture des produits d'assurance individuelle et du RCSD



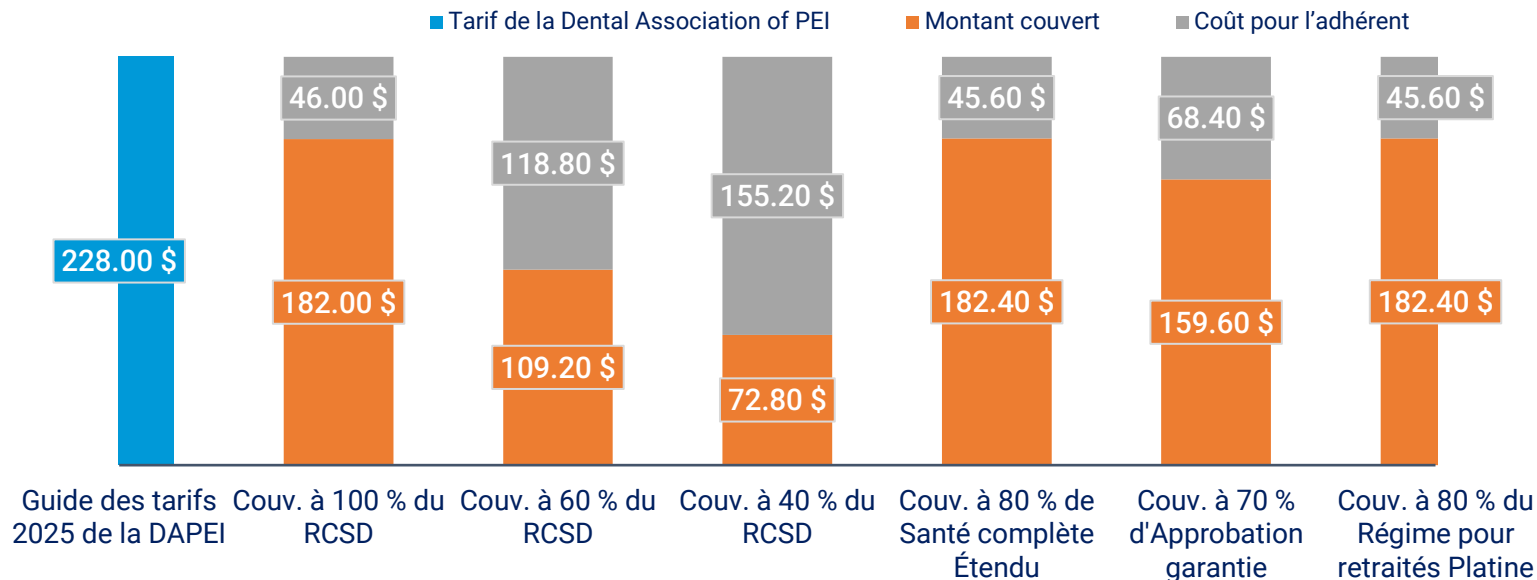
Comparaison des tarifs d'un rendez-vous de rappel typique* (Nouvelle-Écosse)

Couverture des produits d'assurance individuelle et du RCSD



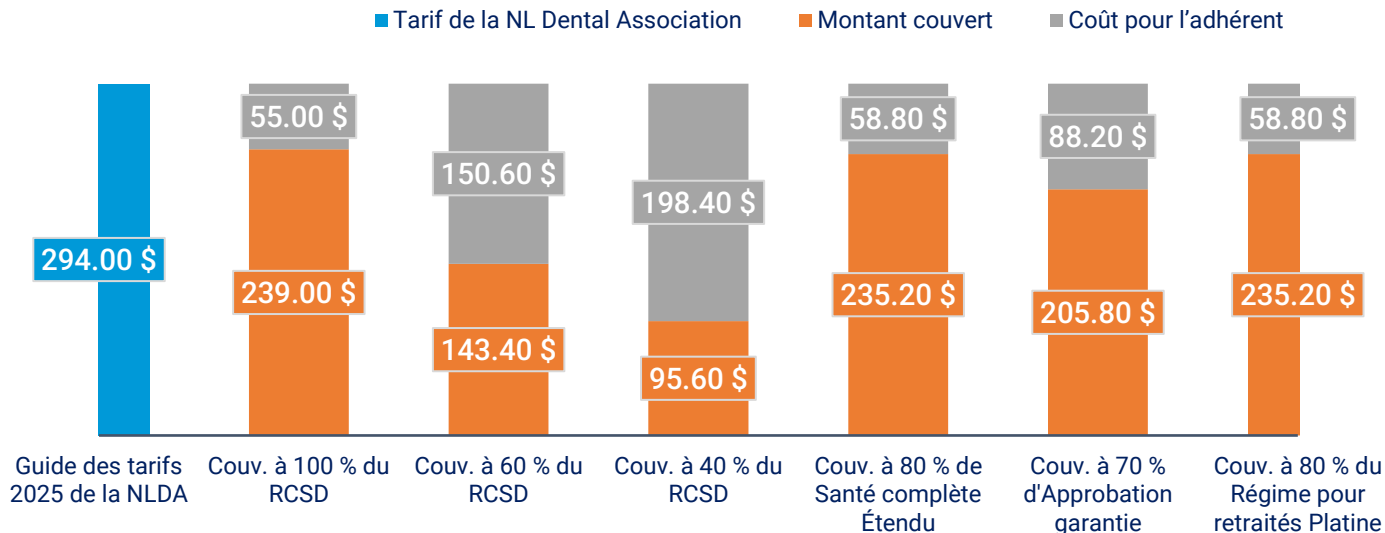
Comparaison des tarifs d'un rendez-vous de rappel typique* (Île-du-Prince-Édouard)

Couverture des produits d'assurance individuelle et du RCSD



Comparaison des tarifs d'un rendez-vous de rappel typique* (Terre-Neuve-et-Labrador)

Couverture des produits d'assurance individuelle et du RCSD



Services non admissibles en vertu du RCSD

Couverture Restauration majeure ou Orthodontie	Couverture Parodontie
 Toutes les couronnes ¾	 Certains appareils parodontaux
 Incrustations de surface ou en profondeur en composite, en métal précieux ou en céramique	 Greffons osseux
 Prothèses fixes (ponts)	
 Implants et tout traitement connexe	
 Prothèses partielles à attachement de précision	



Des questions?

